

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
9 avril 2018  
Français  
Original : anglais

---

**Lettre datée du 6 avril 2018, adressée au Secrétaire général  
par les Représentants permanents de la Fédération de Russie,  
de la République islamique d'Iran et de la Turquie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous avons l'honneur de vous transmettre le texte de la déclaration commune des Présidents de la Fédération de Russie, de la République islamique d'Iran et de la République turque en date du 4 avril 2018 (voir annexe).

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent  
de la République islamique d'Iran  
(*Signé*) Gholamali **Khoshroo**

Le Représentant permanent  
de la Fédération de Russie  
(*Signé*) Vassily **Nebenzia**

Le Représentant permanent de la Turquie  
(*Signé*) Feridun H. **Sinirlioğlu**



**Annexe à la lettre datée du 6 avril 2018 adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la Fédération de Russie, de la République islamique d'Iran et de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et russe]

**Déclaration commune des Présidents de la Fédération de Russie, de la République islamique d'Iran et de la République turque**

Le 4 avril 2018

LL.EE. Hassan Rouhani, Président de la République islamique d'Iran, Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie et Recep Tayyip Erdoğan, Président de la République turque, réunis à Ankara le 4 avril 2018 pour une réunion tripartite,

Ont pris acte des faits nouveaux concernant la Syrie survenus depuis leur dernière réunion, tenue à Sotchi, le 22 novembre 2017 ;

Se sont dits satisfaits de l'issue de la première année de réunions tenues dans le cadre du processus d'Astana depuis janvier 2017 et ont souligné que ce processus avait été la seule initiative internationale capable de réduire la violence en Syrie et avait contribué à la paix et à la stabilité dans ce pays en donnant une impulsion au processus de Genève en vue de parvenir à une solution politique durable au conflit syrien ;

Ont réaffirmé qu'ils étaient résolus à continuer de coopérer activement sur la question de la Syrie afin d'instaurer un cessez-le-feu durable entre les parties au conflit et faire progresser le processus politique prévu dans la résolution 2254 du Conseil de sécurité ;

Ont souligné qu'ils demeuraient fermement attachés à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité, à l'intégrité territoriale et au non-sectarisme de la Syrie ; ont signalé qu'aucune mesure, quel qu'en soit l'auteur, ne devrait aller à l'encontre de ces principes, confirmés par les résolutions pertinentes des Nations Unies et soutenus par la volonté des représentants de tous les pans de la société syrienne ; ont rejeté toutes les tentatives d'imposer des changements sur le terrain au prétexte de lutter contre le terrorisme et se sont dits déterminés à s'opposer aux visées séparatistes destinées à remettre en question la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie et la sécurité nationale des pays voisins ;

Se sont dits convaincus que le Congrès pour le dialogue national syrien, tenu à Sotchi le 30 janvier 2018, avait constitué une étape importante ouvrant la voie au processus politique, ont réaffirmé leur volonté d'assurer le suivi des résultats du Congrès, conformément à la volonté de représentants de tous les pans de la société syrienne, en particulier de l'accord sur la formation d'une commission constitutionnelle, qui avait l'appui du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale ; ont rappelé qu'ils étaient favorables à la facilitation du lancement, dès que possible, des travaux de la commission à Genève, avec l'aide de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie et en coordination avec trois États garants ;

Ont prié les représentants du Gouvernement de la République arabe syrienne et de l'opposition qui sont attachés à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité, à l'intégrité territoriale et au non-sectarisme de la Syrie ainsi que la communauté internationale de défendre les résultats du Congrès pour le dialogue national syrien ;

Se sont dits convaincus qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit syrien, auquel seul une négociation politique pourrait mettre fin ;

Ont rappelé qu'il fallait aider les Syriens à rétablir l'unité de leur pays et à trouver une solution politique au conflit grâce à un processus libre, régulier et transparent, dirigé et pris en main par les Syriens, associant toutes les parties et respectant le libre arbitre du peuple syrien, l'objectif étant d'adopter une constitution qui bénéficie du soutien populaire et d'organiser des élections libres et régulières ouvertes à tous les citoyens remplissant les conditions voulues, sous la surveillance de l'ONU ;

Ont réaffirmé leur détermination à continuer de coopérer pour éliminer l'EIL/Daech, le Front el-Nosra et tous les autres individus, groupes, entreprises et entités associés à Al-Qaida ou à l'EIL/Daech répertoriés par le Conseil de sécurité de l'ONU et présents en Syrie et ont rappelé le succès de leurs efforts collectifs de lutte contre le terrorisme international ;

Ont souligné que, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, il était de la plus haute importance de distinguer ces groupes terroristes des groupes d'opposition armés qui avaient adhéré au cessez-le-feu ou qui allaient le faire afin de prévenir les pertes civiles ;

Ont accueilli favorablement la résolution 2401 du Conseil de sécurité répondant à la gravité de la situation humanitaire dans l'ensemble de la Syrie, y compris dans la Ghouta orientale, à Yarmouk, à Fouaa et à Kafraya, dans la province d'Idlib, dans le nord de la province de Hama, à Roukban et à Raqqa ; ont demandé instamment aux parties au conflit de respecter les dispositions de ladite résolution, notamment en s'abstenant de violer le cessez-le-feu ;

Ont affirmé avec force leur détermination commune à intensifier leurs efforts visant à rétablir le calme sur le terrain et à protéger les civils dans les zones de désescalade, ainsi qu'à faciliter un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave à ces zones, et ont rappelé que les zones de désescalade avaient été créées à titre provisoire, comme le précisait le mémorandum du 4 mai 2017 ;

Ont exhorté la communauté internationale, en particulier le système des Nations Unies et ses organismes humanitaires, à renforcer son assistance à la Syrie en intensifiant son aide humanitaire, en favorisant la lutte antimines, en restaurant les infrastructures de base, notamment les installations à vocation économique et sociale, et en préservant le patrimoine historique ;

Se sont félicités de la tenue à Astana, le 15 mars 2018, de la première réunion du groupe de travail sur la libération de personnes détenues ou enlevées et la restitution des corps, ainsi que sur l'identification des personnes disparues, avec la participation de trois garants, de l'ONU et du CICR, et ont souligné que le bon fonctionnement du groupe de travail contribuerait pour beaucoup à instaurer la confiance entre les parties au conflit ;

Ont décidé de tenir leur réunion suivante en République islamique d'Iran, à l'invitation du Président de la République islamique d'Iran, S. E. Hassan Rouhani.

Les Présidents de la République islamique d'Iran et de la Fédération de Russie ont sincèrement remercié le Président de la République turque, S. E. Recep Tayyip Erdoğan, d'avoir accueilli ce sommet tripartite à Ankara.